

UQAR-INFO

JOURNAL DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

25^e année, numéro 20 Mardi, 21 juin 1994

Investissement majeur à Rimouski 12,8 millions \$ à l'UQAR



Le président du Conseil d'administration de l'UQAR André Casgrain, le recteur Marc-André Dionne, le ministre de l'Éducation Jacques Chagnon et le député de Rimouski et vice-président à l'Assemblée nationale Michel Tremblay.

Le ministre de l'Éducation du Québec M. Jacques Chagnon, en compagnie du député de Rimouski et vice-président de l'Assemblée nationale M. Michel Tremblay et du recteur de l'UQAR M. Marc-André Dionne, a annoncé, le 13 juin dernier, un important investissement pour la communauté rimouskoise.

Une somme totalisant 12,8 M \$ sera en effet investie à l'UQAR : 10 M \$ seront affectés au Pavillon de génie et à l'agrandissement de la bibliothèque, et 2,8 M \$ à l'achat de mobilier et d'outillage. Rappelons que, l'an dernier, un montant de 700 000 \$ avait été octroyé pour l'élaboration des plans et devis. L'Université pourra donc entreprendre les travaux de construction dès la fin de l'été. De plus, 2 M \$ ont été consacrés à l'acquisition d'équipement scientifique. Au total, le

Québec aura investi 14,7 M \$ dans ce projet.

«L'Université du Québec à Rimouski est un outil majeur de la croissance économique régionale. Son essor et le développement d'expertises particulières telles que les sciences de la mer, le développement régional, la gestion des ressources et la formation des maîtres incitent les jeunes à rester dans leur région afin de poursuivre leurs études», a déclaré le ministre en conférence de presse. «La santé économique de nos régions nécessite des investissements comme celui qui est fait à l'UQAR, afin de maintenir nos établissements à la fine pointe du savoir et permettre ainsi la création de partenariats avec des entreprises génératrices d'emplois», a poursuivi M. Chagnon.

Pour sa part, M. Tremblay s'est réjoui de l'importance qu'accorde le gouvernement de M. Johnson aux régions et tout particulièrement au Bas-Saint-Laurent et à la Gaspésie. «L'Université du Québec à Rimouski est un des moteurs économi-

ques de notre région et nous pouvons en être fiers», a conclu M. Tremblay.

Quant à M. Dionne, il a exprimé sa reconnaissance à MM. Chagnon et Tremblay pour leur collaboration féconde et leur efficacité dans ce dossier, qu'il juge essentiel à la poursuite du développement de l'Université. «Il s'agit d'un projet qui marquera de manière déterminante l'histoire de notre Université et qui sera bénéfique pour tout le territoire desservi par l'UQAR», a-t-il expliqué.

L'UQAR regroupe près de 6000 étudiantes et étudiants, donne une soixantaine de programmes de 1^{er} cycle et 12 programmes aux cycles supérieurs. Les travaux, une fois effectués, permettront à l'UQAR d'offrir à plus de 150 étudiantes et étudiants le programme complet en génie.

Dans ce numéro:

Le budget de l'UQAR 1994-1995

*Bonnes
vacances!*

**Discours du recteur Marc-André Dionne
à l'occasion de la cérémonie d'annonce de la «Phase 1»
(agrandissement de l'Université)**

Le lundi 13 juin 1994

M. Jacques Chagnon, ministre de l'Éducation,
M. Michel Tremblay, député de Rimouski et vice-président de l'Assemblée nationale,
M. André P. Casgrain, président du Conseil d'administration de l'UQAR,
Mesdames et messieurs les journalistes,
Chers collègues et amis,

L'UQAR fêtera à l'automne 1994 ses 25 ans. À l'approche de cet anniversaire, nous sommes rassemblés aujourd'hui pour participer à l'annonce officielle d'un agrandissement majeur du campus de l'UQAR. C'est un jour mémorable, car il s'agit d'un agrandissement qui marquera de manière déterminante l'histoire de notre Université. Et c'est un projet qui sera bénéfique pour tout le territoire desservi par l'UQAR.

La plupart d'entre vous se rappelleront que le 20 mai 1993, au moment où nous recevions le 61^e Congrès de l'Acfas, le ministre de l'Éducation autorisait l'UQAR à dispenser un programme complet de baccalauréat en génie. À la même occasion, Mmes les ministres Lucienne Robillard et Monique Vézina annonçaient conjointement les crédits nécessaires à la construction du pavillon de génie. Aujourd'hui, M. le ministre Chagnon autorise l'UQAR à se doter d'espaces supplémentaires permettant de construire de nouvelles salles de cours, des laboratoires d'enseignement et de recherche, des bureaux pour le personnel et également d'agrandir la bibliothèque de façon très significative.

Les espaces dévolus au pavillon de génie, qui occupera les deux premiers étages du nouvel immeuble, représentent 3000 m² bruts. Les deux étages supérieurs de ce bâtiment, de même que l'étage additionnel sur l'actuelle bibliothèque, incluant la passerelle qui va relier le laboratoire d'océanographie, représentent 4700 m² bruts.

Cet agrandissement majeur du campus se traduit par un ajout d'espaces de l'ordre de 7700 m² bruts, incluant les espaces dédiés au programme de génie. Pour ceux qui, comme moi, n'ont pas encore parfaitement intégré le système métrique, ce projet signifie l'ajout de 83 000 p² bruts additionnels, soit l'équivalent de 30% de l'actuelle superficie de nos espaces sur le campus.

Comme vous pouvez le visualiser sur les plans qui sont présentés ici, le concept architectural retenu privilégie l'intégration des nouveaux espaces aux bâtiments existants. Cette décision permet de conserver au campus sa dimension humaine, facilite aux étudiants l'accès à l'ensemble des services qui leur sont destinés et évite ainsi de doubler des infrastructures qui auraient entraîné des coûts de fonctionnement onéreux.

Entre 1988-1994, - vous comprendrez que je maîtrise mieux ces données depuis que je suis recteur à l'UQAR:

- l'UQAR a connu un développement majeur;
- nos étudiants équivalents à temps complet ont progressé de 23 %, soit de 2652 à 3256;
- nos budgets de recherche ont augmenté de 112 %, soit de 1,7 à 3,6 M \$
- notre budget de fonctionnement régulier de 50%, soit de 23 M \$ à 34,4 M \$;
- notre plan d'effectif du personnel régulier de 12%, soit de 333 personnes à 373;
- et en conséquence, nos espaces en propriété augmenteront de 30%, soit de 25 546 M² bruts à 33 246 M² bruts.

Cette progression remarquable de l'UQAR, nous la devons au dynamisme de la communauté universitaire, au support soutenu de la grande région desservie. Je remercie tous ceux et celles qui ont accepté l'invitation de ce soir et également le gouvernement du Québec qui manifeste, par l'importance des ressources collectives qu'il consacre à l'enseignement supérieur, sa volonté ferme de préparer adéquatement

la société québécoise de demain.

Vous me permettrez de remercier l'ensemble des intervenants et des intervenantes au dossier pour leur travail remarquable, que ces personnes soient rattachées au ministère de l'Éducation, au Siège social de l'Université du Québec ou directement à l'UQAR.

Je tiens également à saluer l'équipe de professionnels affectés au projet qui, sous la coordination efficace et attentive de l'architecte Benoît Proulx, a relevé le double défi de concevoir un projet fonctionnel et fort intéressant au plan architectural, et ce dans le respect de l'échéancier fixé.

Merci au président du Conseil, Maître André Casgrain, pour le support indéfectible et les conseils judicieux qu'il prodigue aux gestionnaires de cette institution.

Merci à M. le vice-président de l'Assemblée nationale, à notre député, M. Michel Tremblay, et à toute son équipe, particulièrement à son chef de cabinet, Mme Chantale Landry. Nous connaissons tous le sens de l'humour et la générosité du vice-président de l'Assemblée nationale. Nous apprécions la disponibilité et le sens du devoir du député Michel Tremblay. Ce soir, je tiens à nouveau à saluer sa détermination, sa ténacité, sa vision d'avenir et sa volonté ferme de servir l'ensemble de la collectivité.

M. Jacques Chagnon, ministre de l'Éducation, je veux vous dire toute notre reconnaissance pour cette décision gouvernementale. Nous savons le très grand nombre de projets de construction qui sont déposés sur votre table de travail, en provenance de trois ordres d'enseignement, et qui viennent de partout au Québec!

Nous pouvons imaginer les difficiles arbitrages que vous avez eus à effectuer, considérant l'importance des besoins exprimés versus la rareté des ressources financières disponibles.

Nous apprécions comme région, M. le ministre, que vous ayez reconnu ce projet structurant qui nous permettra d'accueillir des personnes de ce vaste territoire et d'ailleurs, afin de contribuer au développement de notre région et du Québec.

M. le ministre, comme Université, nous vous sommes reconnaissants d'avoir rapidement saisi, que non seulement ce projet était essentiel à la poursuite de notre développement, mais qu'il devait se réaliser suivant un échéancier très serré puisque nous utiliserons les deux premiers étages du nouveau bâtiment dès septembre 1995 pour accueillir nos étudiants de 2^e année au baccalauréat en génie.

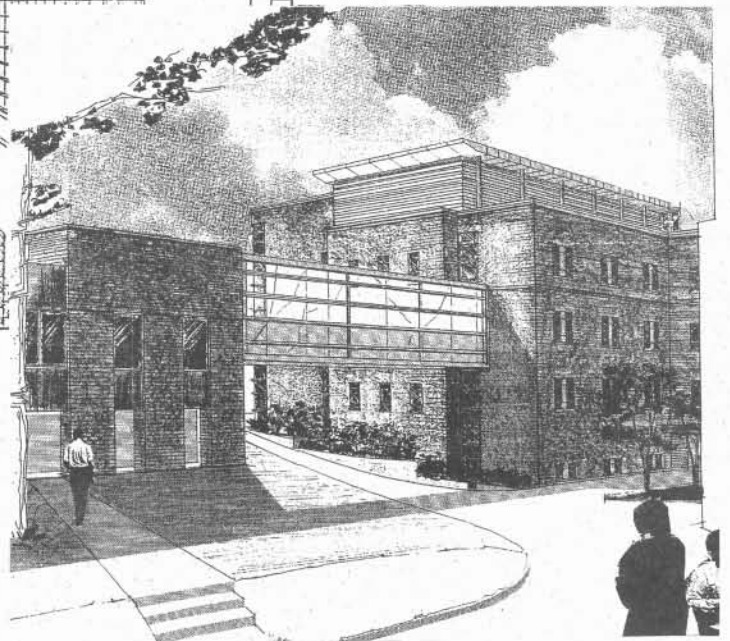
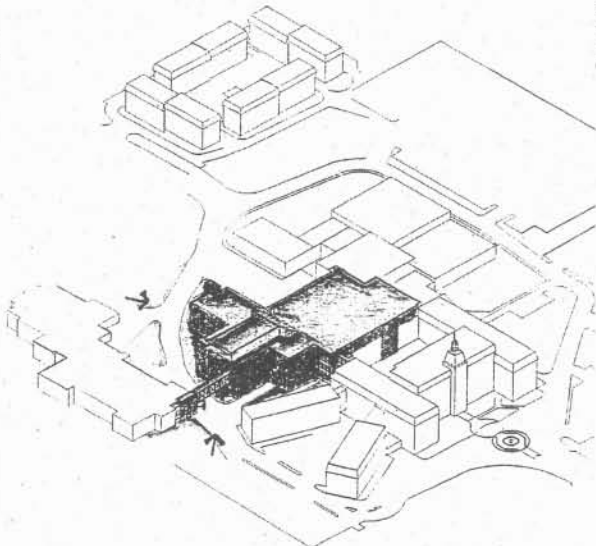
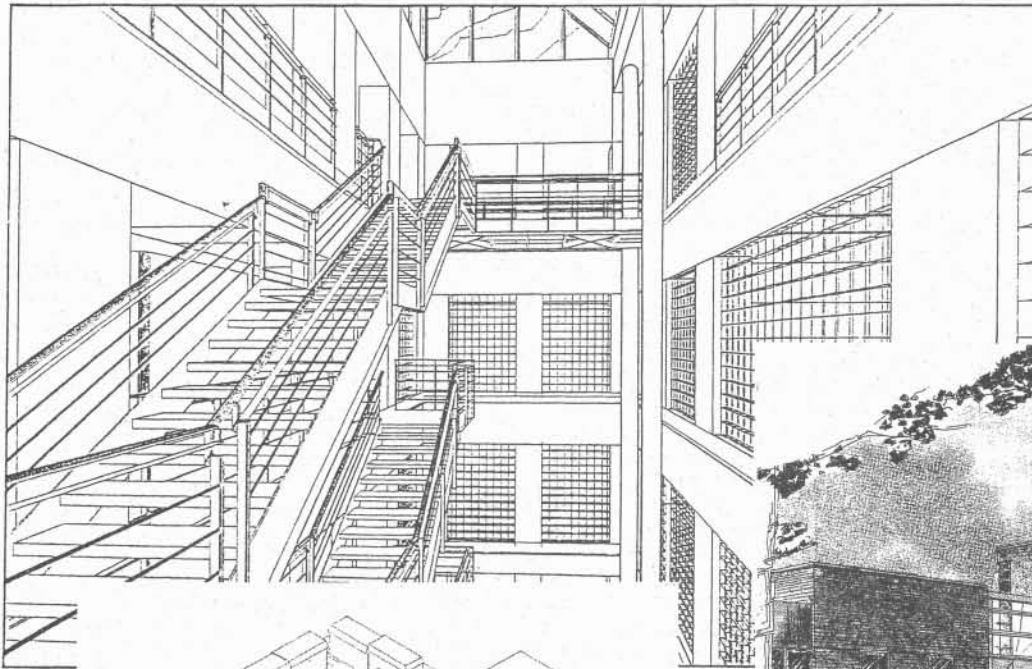
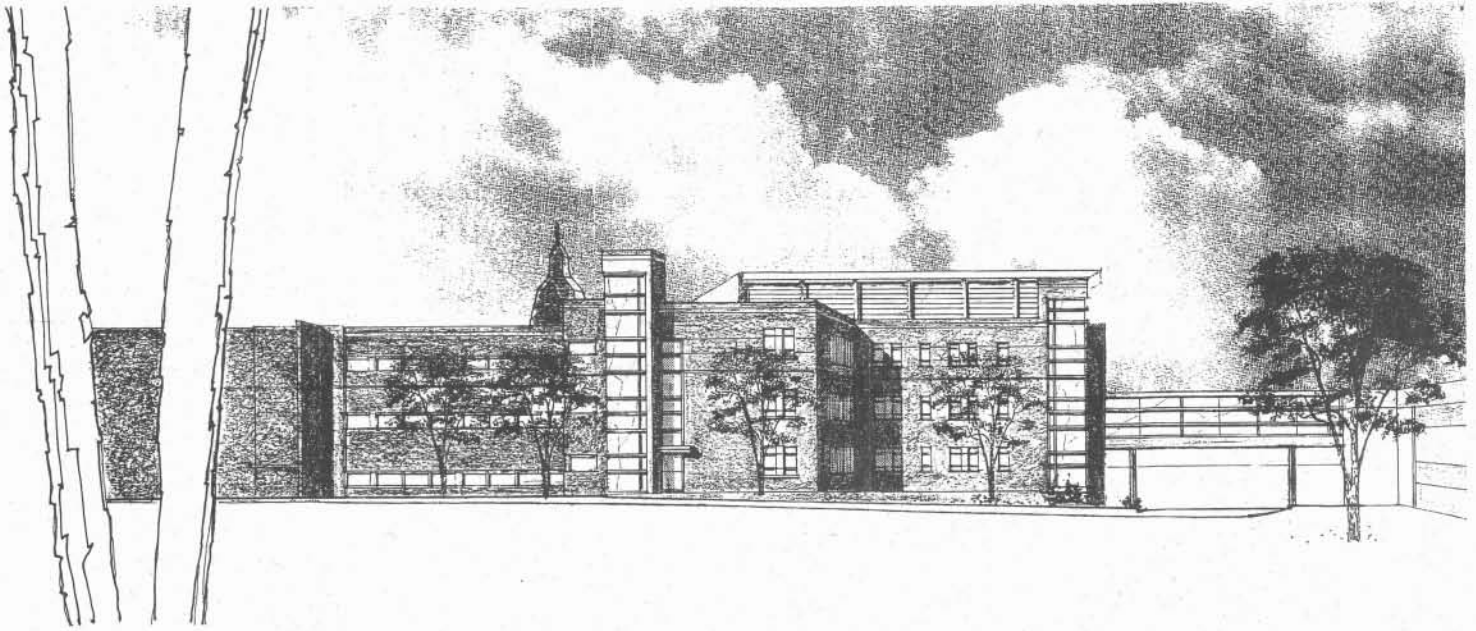
Je sais, M. le ministre, que vous aviez bien vu que le concept architectural proposé par l'UQAR et accepté par votre ministère nécessitait une réponse globale favorable. C'est ce que vous faites ce soir.

Nous lancerons les appels d'offre au cours des prochains jours et nous débuterons le chantier de construction en août 1994.

M. le ministre, je conserverai le souvenir d'un dossier qui illustre de façon éclatante une collaboration féconde:

- entre l'UQAR et les équipes de professionnels qui ont admirablement bien traduit notre devis pédagogique en devis d'exécution;
- entre l'UQAR et votre ministère;
- entre un ministre de l'Éducation et député de la région métropolitaine et un député d'une région;
- entre un ministre doté d'un esprit de décision et un député d'une efficacité légendaire.

Merci!



Un budget équilibré et responsable assure à l'UQAR son développement

Nous avons procédé ces derniers mois à l'UQAR à un exercice collectif d'examen et de questionnement des activités et des dépenses existantes dans toutes les unités de l'Université. Avec beaucoup de maturité et de lucidité, l'ensemble du personnel a appuyé la direction de l'UQAR dans son objectif de stabilité financière. Cette stratégie de stabilité se veut garante d'un développement harmonieux et responsable. Ainsi, nous présentons pour l'année 1994-1995, à l'occasion des 25 ans de l'UQAR, un budget de fonctionnement équilibré de 33 900 000 \$.

Dans un contexte budgétaire restrictif, les règles de financement pour l'année qui commence nous imposent des compressions directes de 469 000 \$. Ces compressions annulent les revenus additionnels de 439 000 \$ qui proviennent de l'augmentation de nos clientèles. Cependant, la mise en place du nouveau programme en génie nous apporte des revenus nouveaux de 342 500 \$.

Consolidation et développement

En ce qui a trait à l'enseignement et à la recherche, voici les principales allocations qui viennent appuyer les priorités de consolidation et de développement:

- Dans le cadre du nouveau programme en génie, l'enveloppe budgétaire prévoit des sommes pour la création de postes additionnels qui s'ajoutent aux quatre déjà prévus au plan d'effectifs: deux postes de professeur, trois postes de professionnels (bibliothèque, informatique et auxiliaire d'enseignement) et un poste technique (informatique). À la bibliothèque, une somme d'environ 100 000 \$ viendra s'ajouter au budget pour les ressources documentaires en génie.
- Un montant de 60 000 \$ sera consacré à des activités d'information et de formation en pédagogie universitaire à l'intention des professeurs et pour le soutien institutionnel à la recherche. Le budget prévoit aussi une allocation de 25 000 \$, soit l'équivalent d'une bourse post-doctorale.
- Les ressources allouées à l'enseignement médiatisé seront accrues, afin de doter l'Université d'un plan stratégique dans les meilleurs délais. D'autre part, une étude sera réalisée sur le développement d'un système de gestion académique du dossier étudiant.
- Un montant de 12 000 \$ viendra s'ajouter aux crédits externes de support au volet international, pour maintenir la coordination

des activités de coopération internationale et pour permettre de développer l'intégration progressive de la dimension internationale aux activités de formation des étudiantes et étudiants.

- Une somme de 27 600 \$ est prévue pour supporter la recherche et les études avancées, dans des interventions du bureau de la recherche commanditée, dans l'émergence d'un laboratoire de recherche et par des ressources consacrées à la bibliothèque pour la décentralisation de maîtrises.

À propos de l'évolution des clientèles de l'Université, des études seront entreprises et un plan de développement sera établi pour les années à venir. 25 000 \$ y sont alloués. Les inscriptions à temps complet au premier cycle ont augmenté depuis cinq ans, mais la situation pour les prochaines années demeure fragile. Pour ce qui est du temps partiel, le déclin des clientèles des dernières années est inquiétant. Heureusement, le futur s'annonce plus prometteur pour les programmes d'études avancées. Nous amorcerons donc une réflexion sur le sujet dans le but de revoir nos stratégies.

Dans le but de sensibiliser le milieu régional à la mission de l'Université et à l'importance de soutenir financièrement celle-ci, nous comptons sur les mesures suivantes: mettre en place une campagne de financement majeure orchestrée par le Bureau du soutien financier; soutenir l'Association des diplômées et diplômés dans ses relations avec les personnes qui ont fait leurs études à l'UQAR; supporter l'Association des aînées et des aînés dans ses projets; enfin, organiser des activités reliées au 25^e anniversaire de l'Université, en particulier des cérémonies de remise de trois doctorats honorifiques, en région. Nous consacrons 137 000 \$ pour atteindre ces objectifs.

Nous désirons aussi contribuer à mettre en place des conditions favorables à la réussite des études et à l'insertion des étudiantes et des étudiants au marché du travail. Des ressources de 66 000 \$ sont prévues pour accorder des bourses additionnelles aux étudiants inscrits aux études avancées; pour l'organisation des tests de français du ministère de l'Éducation; pour le maintien du Centre d'animation et d'information sur le français écrit (CAIFÉ); pour augmenter le nombre d'heures d'ouverture à la bibliothèque; pour faciliter les consultations en psychologie; et aussi, pour supporter les services aux étudiants du Centre d'études universitaires de la

Rive-Sud (CÉURS).

La diminution de nos marges de manœuvre nous obligent à revoir l'allocation des ressources pour les prochaines années. Nous entreprendrons donc prochainement, pour le budget 1994-1995, des travaux et des analyses visant à améliorer les processus administratifs, à augmenter les revenus et à diminuer les dépenses. Aussi, un système de gestion informatisée des espaces sera installé au Service des terrains et bâtiments.

La formation et le perfectionnement du personnel demeurent pour nous une priorité: nous réservons un montant de 16 300 \$ pour la formation en informatique et en bureautique du personnel et pour le perfectionnement des cadres. L'évolution des technologies nous invite aussi à établir des règles concernant les changements des versions des logiciels et à préciser le support offert par le Service de l'informatique.

Pour gérer avec encore plus d'efficacité le budget, diverses mesures seront appliquées cette année: la moyenne d'étudiants par groupe-cours devra être maintenu à 30 pour le premier cycle et à 10 pour les études avancées. Le budget pour les timbres sera décentralisé dans les unités administratives. Les modalités relatives au remplacement du personnel, à la gestion du temps supplémentaire et à la facturation de certains biens et services seront plus restrictives.

Conclusion

L'ensemble des mesures proposées permettra de maintenir la stabilité financière de notre établissement, une stabilité qui s'avère avantageuse par les temps qui courent. L'Université devra pour l'avenir diversifier ses sources de financement, en particulier au chapitre des revenus en provenance des fonds de souscription du milieu.

L'élaboration de ce budget a été rendue possible grâce à la collaboration des membres du Comité du budget: les membres de la direction M. Jean-Nil Thériault, Mme Hélène Tremblay, M. Maurice Avery, M. Michel Guérette et M. Jean-Denis Desrosiers, les professeurs M. Jean-Marc Grandbois et M. Renald Bérubé, Mme Céline Dupuis, employée de soutien, M. Martin Gagnon, étudiant, et M. Michel Gendron, chargé de cours.

Le recteur,

Marc André Dionne

Marc-André Dionne

Tableau I
Évolution des dépenses par secteur

(000=\$)	1989-90		1990-91		1991-92		1992-93		1993-94		1994-95	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Enseignement	16 389 \$	64,98%	18 257 \$	64,93%	19 931 \$	64,68%	20 779 \$	64,12%	21 917 \$	63,69%	22 033 \$	64,86%
Administration	3 258 \$	12,92%	3 716 \$	13,22%	3 892 \$	12,63%	4 124 \$	12,73%	4 165 \$	12,10%	3 933 \$	11,16%
Terrains et bâtiments	1 952 \$	7,74%	2 179 \$	7,75%	2 650 \$	8,60%	2 902 \$	8,95%	3 095 \$	8,99%	3 140 \$	9,24%
Bibliothèque	1 230 \$	4,88%	1 302 \$	4,63%	1 526 \$	4,95%	1 681 \$	5,19%	1 578 \$	4,59%	1 572 \$	4,63%
Informatique	848 \$	3,36%	893 \$	3,18%	1 012 \$	3,28%	1 021 \$	3,15%	1 057 \$	3,07%	1 137 \$	3,35%
Recherche*	672 \$	2,66%	707 \$	2,51%	774 \$	2,51%	700 \$	2,16%	813 \$	2,36%	429 \$	1,26%
Services aux étudiants	577 \$	2,29%	596 \$	2,12%	661 \$	2,14%	684 \$	2,11%	710 \$	2,06%	746 \$	2,20%
Entreprises auxiliaires	224 \$	0,89%	374 \$	1,33%	273 \$	0,89%	387 \$	1,19%	1 077 \$	3,13%	979 \$	2,88%
Services à la collectivité*	70 \$	0,28%	93 \$	0,33%	97 \$	0,31%	79 \$	0,24%	0 \$	0,00%	0 \$	0,00%
Transfert: fonds avec restriction	0 \$		0 \$		0 \$		50 \$		0 \$		0 \$	
TOTAL	25 220 \$	100%	28 117 \$	100%	30 816 \$	100%	32 407 \$	100%	34 412 \$	100%	33 969 \$	100%

* Les données relatives aux années 1994-1995 et 1993-1994 sont des prévisions budgétaires et celles des autres années sont des dépenses réelles. Les dépenses totales pour la recherche et les services à la collectivité seront connues à la fin de l'année 1994-1995.

Tableau II
Évolution des étudiants équivalent à temps complet

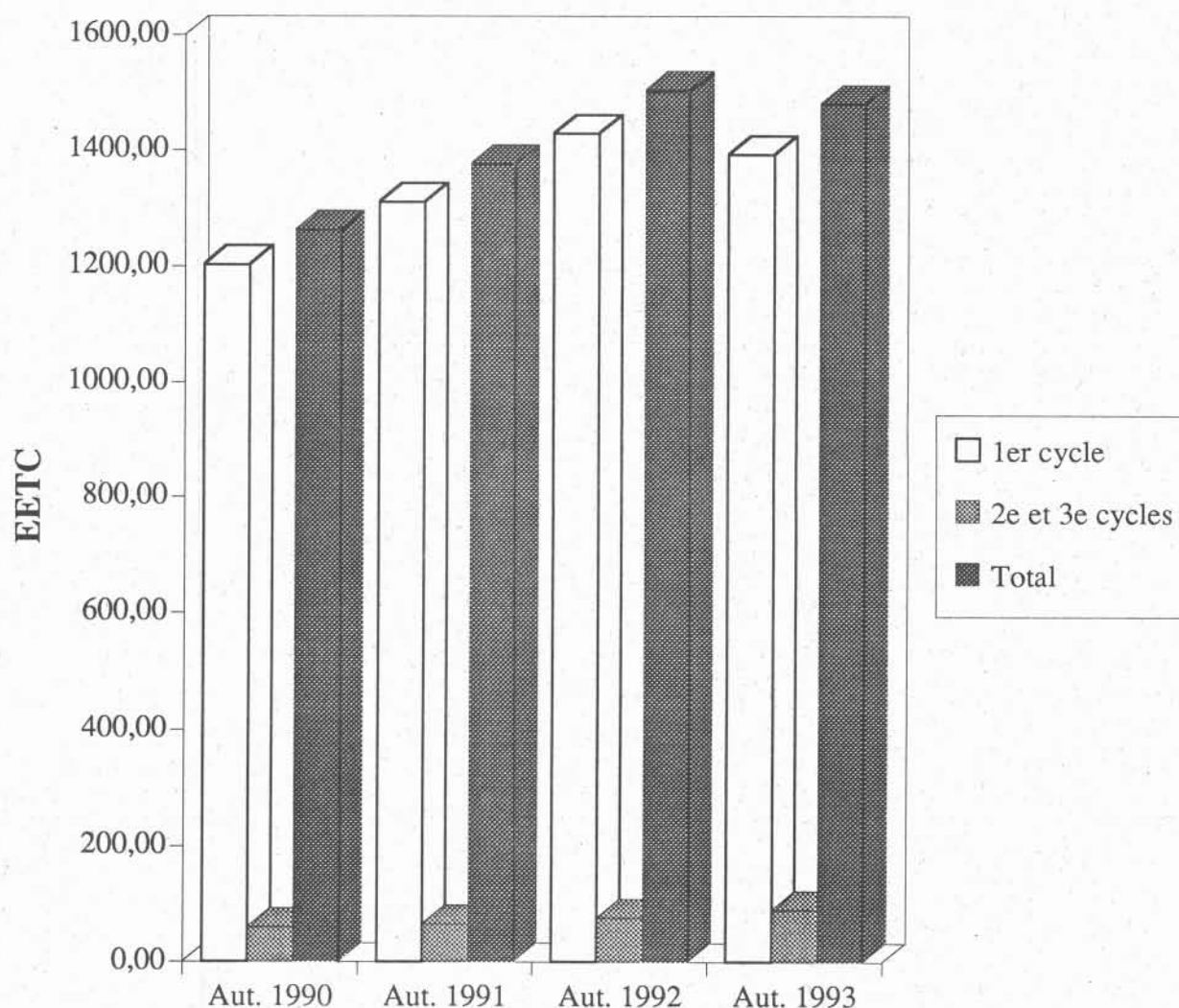


Tableau III
**Marge de manœuvre
nette 1994-1995**

Ressources financières dégagées à l'interne - Ressources non récurrentes de 1993-1994	1 328 000
822 000	
- Réduction des dépenses pour l'ensemble des unités de l'UQAR (examen des activités existantes)	506 000
Revenus additionnels 1994-1995 (incluant le génie)	711 500
Marge de manœuvre brute	2 039 500
Total des compressions 1994-1995 (directes et indirectes)	(919 000)
Coûts supplémentaires résultant d'obligations contractuelles: baux et contrats signés, services publics	(195 200)
Marge de manœuvre nette	925 300

Tableau IV
**Allocation de la marge
de manœuvre nette 1994-1995**

a) Mesures de support additionnelles à l'enseignement et à la recherche	589 420
b) Mesures de support additionnelles pour les étudiantes et les étudiants	65 780
c) Mesures de support à la gestion	65 300
d) Mesures de support à l'Université et son milieu	188 500
e) Mesures de support au perfectionnement des ressources humaines	16 300
	925 300

Tableau V
Mesures de support

**A MESURES DE SUPPORT ADDITIONNELLES À
L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE**
589 420

- Ressources pour le programme de génie
- Support aux ressources professorales
- Enseignement médiatisé
- Système informatique de gestion académique
- Support à l'international
- Support à la recherche et aux études avancées
- Bourse post-doctorale
- Ressources documentaires⁽¹⁾

⁽¹⁾ 345 000 \$ + 100 000 \$ (programme génie) = total des acquisitions 445 000 \$

**B MESURES DE SUPPORT ADDITIONNELLES
POUR LES ÉTUDIANTES ET LES ÉTUDIANTS**
65 780

- Bourses additionnelles aux études avancées
- Mesures de soutien au test de français
- CAIFÉ
- Augmentation des heures à la bibliothèque
- «Counselling» aux étudiantes et aux étudiants
- Services additionnels aux étudiantes et étudiants du CEURS

C MESURES DE SUPPORT À LA GESTION
65 300

- Travaux et analyses en relation avec la préparation du budget
- Système de gestion informatisée au Service des terrains, bâtiments et équipements
- Implantation de politiques et de programmes en gestion des ressources humaines
- Impression et diffusion du plan de développement

**D MESURES DE SUPPORT À L'UNIVERSITÉ ET
SON MILIEU**
188 500

- Plan de développement des clientèles
- Diversification des sources de financement
- Bureau du soutien financier
- Support à l'Association des diplômées et diplômés de l'UQAR
- 25^e anniversaire de l'UQAR
- Support à l'Association des aînées et aînés de l'UQAR

**E MESURES DE SUPPORT ADDITIONNELLES
AU PERFECTIONNEMENT DES RESSOURCES
HUMAINES**
16 300

- Perfectionnement des cadres
- Formation informatique et bureautique

Quand les humains rendent visite aux animaux

Dans leur quête de vastes espaces et d'air frais, les touristes du dimanche adorent promener leur petite nature dans les parcs de la grande nature. L'été, des familles joviales y surgissent avec tentes et roulottes, ballons et vélos, jumelles et cannes à pêche. Le summum du plaisir est de surprendre du regard quelques animaux sauvages qui bati-folent paisiblement dans leur environnement quotidien.

Ces interventions des humains sont-elles dérangeantes pour la faune sauvage? Faut-il y mettre un terme? Ou bien peut-on développer davantage l'écotourisme? Selon **Jean Ferron**, professeur de biologie à l'UQAR, «tout est une question de mesure et de compromis».

«La sensibilité des animaux par rapport à l'homme varie selon plusieurs facteurs», explique-t-il. Ainsi, l'hiver, comme il est plus coûteux en énergie de se déplacer, un animal sera plus accaparé par la présence des humains. Les animaux plus vulnérables en raison de l'âge ou de l'état de santé seront davantage affectés. De même, la période de reproduction est une étape très délicate.

Les cerfs sont en général très farouches vis-à-vis l'homme. Pas ceux de l'île Anticosti: nombreux, affamés, ils s'approchent facilement des humains et ne détestent pas aller brouter les fleurs et les légumes que ceux-ci font pousser. Pareillement, certaines espèces, comme l'ours, le suisse ou le raton-laveur, sont attirées par l'homme, en raison de la nourriture. Dans l'Ouest canadien, le sans-gêne des ours et de mouflons qui «fréquentent» les terrains de camping représente

un problème important.

Tout dépend également de ce qu'on entend par «présence humaine». Que des animaux aperçoivent au loin, deux ou trois fois par jour, une petite meute de représentants de la race humaine trottinante, il n'y a rien pour les traumatiser. Par contre, si un site devient un lieu d'observation qui attire les foules, que des compétitions de vélos de montagne en été alternent avec des courses de motoneiges en hiver, et que chasseurs et pêcheurs se relaient pour donner libre cours à leurs instincts, il est probable que les petites bêtes se sentiront davantage piégées par les bipèdes sans plumes que nous sommes.

La présence humaine peut parfois se manifester par diverses formes de harcèlement, qui causent chez l'animal stress, excitation, perturbations des activités, fatigue excessive, et même mort dans certains cas. La présence humaine peut aussi apporter de la pollution par les déchets que l'on laisse près des sentiers ou dans les lacs, par le piétinement des nids et de la végétation, par les bruits.

Cette pollution n'est pas toujours prévisible. Par exemple, plusieurs lacs ont été contaminés au Québec par les meuniers noirs, une espèce de petits poissons qui servaient d'appât pour capturer la truite. Les pêcheurs rejetaient leurs appâts dans le lac à la fin de leur journée. Aujourd'hui, les meuniers ont dégusté une grande quantité d'oeufs de truite et ont réussi à coloniser de nombreux lacs, où l'on essaie à grands frais de réensemencer la truite. Pareillement, en Angleterre, des collectionneurs ont carrément fait disparaître certaines espèces de papillons à force de les

poursuivre pour leur récolte de précieux spécimens.

Une recherche réalisée par André Dumont, dans le cadre de sa maîtrise en biologie à l'Université Laval (en collaboration avec l'UQAR), a démontré comment les caribous du parc de la Gaspésie sont affectés par l'écotourisme. Il a étudié deux groupes de caribous, l'un qui vit sur le sommet d'une montagne où les touristes ont le droit de se promener dans un sentier, et un second troupeau qui circule sur une montagne non aménagée pour les touristes. Il a découvert que les caribous affectés par la présence humaine avaient tendance à se déplacer en périphérie de la montagne aux heures de visites touristiques (ce qui les rend plus vulnérables aux attaques des coyotes et des ours), qu'ils ont un temps de surveillance et de déplacement plus élevé, et qu'ils consacrent ainsi moins de temps à l'alimentation et au repos.

Faut-il réduire la fréquence des visiteurs dans les parcs pour limiter leur impact? «Il faut faire des compromis avec la nature, répond Jean Ferron. On peut l'appivoiser. Lorsque le public est bien informé des mesures de protection, lorsqu'on lui explique les limites à ne pas dépasser, il respecte les règlements.» En ce sens, il y a encore beaucoup de sites à développer. Mais il faut que les promoteurs soient sensibilisés aux effets de l'écotourisme et qu'ils prennent les mesures pour limiter au maximum les dégâts possibles.

De telles mesures peuvent prendre différentes formes: limiter les secteurs de promenade, rapprocher les sites touristiques dans une même zone, planter des panneaux de sensibilisation à la protection de la faune et de son habitat, diminuer les périodes d'observation dans l'année et dans la journée, barrer à la circulation les zones critiques de reproduction.

Les bélugas du Saint-Laurent connaissent un succès fou auprès des touristes qui prennent le bateau pour les voir. Une réglementation sévère a été appliquée afin de prévenir le harcèlement: distances à respecter, bruits des moteurs, périodes de visite, etc.

«Aujourd'hui, plusieurs Européens découvrent avec ravissement le mont Jacques-Cartier, en Gaspésie», affirme Jean Ferron. Il n'y a plus beaucoup de lieux aussi sauvages, aussi enivrants de quiétude. C'est un milieu qui a beaucoup d'attraits et il est important de bien le protéger. «Le tourisme, oui, mais dans des conditions acceptables pour la faune.»

En bref

• C'est l'UQAR qui a remporté le prix «**Événement de l'année**» du Club de presse de Rimouski, grâce au succès remporté par le Congrès de l'ACFAS, en mai 1993. Une activité qui a attiré environ 4000 personnes à Rimouski. Bravo à tous ceux et celles de l'UQAR qui ont contribué à l'organisation de cette activité majeure. Bravo en particulier à l'équipe responsable: Hélène Tremblay, Rodrigue Bélanger et Marie-France Maheu.

• Le bureau régional de **Baie-Comeau** est maintenant déménagé au 1295-A, boul. Blanche, Baie-Comeau, G5C 3J3.

• Le **Camp littéraire Félix**, auquel l'UQAR participe, organise trois activités cet été: un atelier de perfectionnement sur le roman, avec M. **Daniel Poliquin**, du 10 au 14 août; un atelier de perfectionnement sur la poésie, avec Mme **Louise Desjardins**, du 17 au 21 août; et un atelier de formation sur l'écriture journalistique, avec M. **Jean-François Lisée**, du 30 septembre au 2 août. Renseignements: 779-2626, à Esprit-Saint.

• Nous offrons nos condoléances à Mme **Lise Harrisson**, du Bureau régional de Matane, en deuil de son frère Claude, décédé à Matane, le 13 juin. Nos sympathies vont également à M. **Rodrigue Bélanger**, professeur au Département des sciences religieuses, en deuil de son frère Lucien, décédé à Amqui, le 4 juin.

Pour souligner la carrière de Jean Drapeau

Le 10 juin dernier avait lieu à l'UQAR une cérémonie d'hommage pour souligner la carrière de M. Jean Drapeau, professeur pionnier du Département des sciences religieuses de l'UQAR. Plus d'une vingtaine d'amis et de collègues étaient présents.

Les travailleurs de 45 ans et plus

Deux professeurs de l'UQAR, M. Serge Côté et Mme France Ruest, étaient parmi les conférenciers invités au colloque organisé par le Centre d'emploi du Canada et le GRIDEQ, le 3 juin dernier.

M. Serge Côté a présenté les résultats d'une recherche sur les prestataires de 45 ans et plus inscrits aux Centres d'emploi du Canada, à Rimouski et à Mont-Joli. L'étude dévoile que la grande majorité des personnes de 45 ans et plus à la recherche de travail sont prêtes à acquérir une formation nouvelle (76%) et même à déménager (47%) pour pouvoir obtenir un emploi.

Quant à Mme France Ruest, elle a présenté un exposé sur le vieillissement chez les travailleurs: les limites, les avantages et les éléments à considérer pour une formation adaptée à leurs besoins. Elle a notamment expliqué comment l'expérience acquise par un travailleur peut contribuer à anticiper les stratégies de travail avant qu'il y ait dégradation du produit ou du processus de production.

Le colloque fut l'occasion de prendre davantage conscience de la grande expérience de travail et de la richesse en connaissances de toutes sortes que possèdent les travailleurs de 45 ans et plus. Les mises à pied prolongées et le chômage navrant assaillent de plus en plus les travailleurs qualifiés. Les comptes rendus du colloque signalent qu'une société ne peut pas mettre de côté les avantages du travail de ces personnes sans en subir à moyen terme des conséquences déplorables (expériences non utilisées, coût pour la santé, problèmes familiaux, exode, etc.). Par exemple, une entreprise solide est une entreprise qui marie bien l'expérience des adultes avec l'énergie des jeunes qui sortent de l'école.

Certains ont exprimé le vœu de lancer une campagne de valorisation des 45 ans et plus face au marché du travail. Des expériences de jumelage entre jeunes travailleurs et travailleurs plus âgés pourraient être encouragées et présentées comme modèles. On souhaite aussi un guichet unique pour l'emploi et des incitatifs pour stimuler les entrepreneurs de 45 ans et plus qui envisagent de lancer leur entreprise.

M. Drapeau était présent à l'Université dès la première année, il y a 25 ans. Il a contribué à la formation de plusieurs générations de prêtres et d'enseignants dans la région. Il a également été un consultant émérite au sein du diocèse de Rimouski, notamment auprès de Monseigneur Philippe Saint-Onge, dans les années 1960.



Le recteur Marc-André Dionne, le professeur Jean Drapeau et le directeur du Département des sciences religieuses et d'éthique Rodrigue Bélanger.

Le recteur Marc-André Dionne a tenu à souligner les grandes qualités de cet homme: son esprit critique, son esprit de synthèse, sa mémoire phénoménale, sa vaste culture. «C'est un grand humaniste qui a joué un rôle majeur dans la relation entre l'Université et le milieu religieux.»

L'actuel directeur du Département des sciences religieuses et d'éthique, M. Rodrigue Bélanger, qui a été son étudiant, a rappelé l'érudition et la générosité de ce professeur qui toujours préparait des cours enrichissants, bien ordonnés et qui ont marqué en profondeur de multiples générations d'étudiants. M. Drapeau a également reçu des messages d'appréciation de la juge Claire L'Heureux-Dubé, de l'écrivaine Madeleine Gagnon et de la libraire Hélène Chassé.

Jean Drapeau a remercié l'Université, sa famille, ses amis et collègues de travail. Son souhait le plus cher: que les jeunes d'aujourd'hui puissent aimer les études autant que lui a toujours apprécié apprendre des choses nouvelles.

Il a reçu en cadeau de l'Université le grand album qui vient de paraître sur la Chapelle sixtine restaurée.

UQAR-INFO

JOURNAL DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

300, allée des Ursulines, Rimouski (Québec) G5L 3A1

UQAR-INFO est publié par le Service des communications, bureau E-215, téléphone : (418) 724-1427, télécopieur : (418) 724-1525. Ce journal est distribué gratuitement à tous les membres de la communauté universitaire et aux personnes de l'extérieur qui en font la demande.

Toutes les informations doivent nous parvenir au plus tard le mardi précédant la parution. Les articles peuvent être reproduits avec indication de la source.

Pour l'achat d'espaces publicitaires, veuillez contacter la rédaction.

Direction :
Rédaction :
Montage :
Secrétariat :

Photos :
Impression :

Marie-France Maheu
Mario Bélanger
Richard Fournier
Monique April
Diane Proulx

Jean-Luc Thériège et Mario Bélanger
Clermont Saint-Laurent, Service de l'imprimerie

ISSN 0711-2254

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec

